DEUX-SÈVRES

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS SPÉCIAL N°79-2020-079

PUBLIÉ LE 2 JUILLET 2020

Sommaire

ARS 79

79-2020-06-30-003 - arrêté validation tableaux 2ème semestre 2020 + annexes (38 pages) Page 3

Préfecture des Deux-Sèvres

79-2020-07-01-007 - AP autorisation pénétrer 79 proprietes privees (4 pages) Page 42

79-2020-07-01-006 - AP fixant le nombre de délégués par commune - sénatoriales 2020 (12 pages) Page 47

ARS 79

79-2020-06-30-003

arrêté validation tableaux 2ème semestre 2020 + annexes

Agence Régionale de Santé
Nouvelle-Aquitaine

Arrêté n° DD 79/2020/007 du 30 juin 2020
établissant un tableau de la garde départementale
des transporteurs sanitaires terrestres
des Deux-Sèvres

Le Directeur général de l'Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine

Vu le code de la santé publique, et notamment ses articles L. 6311-1 à L. 6313-1, R. 6312-1 à R. 6312-23 et R. 6312-33 à R. 6312-43 ;

Vu la loi n°2015-29 du 16 janvier 2015 relative à la délimitation des régions, aux élections régionales et départementales et modifiant le calendrier électoral ;

Vu l'ordonnance n° 2015-1620 du 10 décembre 2015 adaptant les agences régionales de santé et les unions régionales de professionnels de santé à la nouvelle délimitation des régions ;

Vu le décret n° 2015-1650 du 11 décembre 2015 adaptant les Agences régionales de santé à la nouvelle délimitation des régions et prorogeant le mandat des Unions régionales de professionnels de santé regroupant les infirmiers ;

Vu le décret du 17 décembre 2015, publié au Journal Officiel de la République Française le 19 décembre 2015, portant nomination de M. Michel LAFORCADE, en qualité de Directeur général de l'Agence régionale de santé d'Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes ;

Vu le décret n°2016-1267 du 28 septembre 2016 portant fixation du nom et du chef-lieu de la région Nouvelle-Aquitaine,

VU la décision n° R75-2020-007 du 5 juin 2020 du Directeur Général de l'ARS Nouvelle-Aquitaine portant délégation permanente de signature publiée au recueil des actes administratifs de la région Nouvelle-Aquitaine le même jour ;

Vu l'arrêté n° 2014/000676 du 23 juin 2014 fixant la division des secteurs de garde ambulancière du Poitou-Charentes prévue à l'article R.6312-20 du Code de la Santé Publique ;

Vu l'arrêté n°2014/676 du 23 juin 2014 modifiant le cahier des charges relatif aux modalités d'organisation de la garde ambulancière de l'urgence pré-hospitalière pour la région Poitou-Charentes ;

Vu l'avis favorable du Président de l'Association des Transports Sanitaires Urgents des Deux-Sèvres (ATSU) du 29 juin 2020 ;

Vu l'avis favorable des membres du sous-comité des transports sanitaires terrestres sollicités par mail en date du 26 juin 2020 ;

Considérant l'organisation de la garde nécessaire à la permanence du transport sanitaire ;

ARRETE

Article 1 : Le service de garde des transporteurs sanitaires est établi dans le département des Deux-Sèvres, au titre du 2ème semestre de l'année 2020, pour les secteurs de NIORT, MELLE, THOUARS, BRESSUIRE, PARTHENAY et SAINT MAIXENT L'ECOLE, conformément aux tableaux figurant en annexe du présent arrêté.

Article 2 : Le présent arrêté est susceptible, dans un délai de deux mois, à compter de sa publication de faire l'objet :

- soit d'un recours gracieux devant le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Nouvelle Aquitaine ;
- soit d'un recours hiérarchique devant Madame la Ministre des affaires sociales et de la santé ;
- soit d'un recours contentieux devant le tribunal administratif territorialement compétent (ce dernier peut être saisi par requête adressée par lettre recommandée avec accusé de réception de manière dématérialisée via l'application « Télérecours citoyen » accessible sur le site www.telerecours.fr).

Article 3 : La directrice adjointe de la délégation départementale ARS des Deux-Sèvres est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à la Caisse Primaire d'Assurance Maladie des Deux-Sèvres, au Centre 15 du Centre Hospitalier de Niort et à l'ATSU des Deux-Sèvres et qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture des Deux-Sèvres.

A Niort, le 30 juin 2020

Pour le Directeur général
et par délégation,
Le Directeur de la délégation
départementale des Deux-Sèvres,

Laurent FLAMENT

Association départementale des transporteurs sanitaires urgentistes des Deux-Sèvres

Mois de Juillet 2020

Tableau de Garde départementale pendant les horaires de PDS

ENTREPRISES DE GARDE		
Secteur : 1 - NIORT		
Dates	**JOUR (8h à 20h)**	**NUIT (20h à 8h)**
mercredi 01 juillet		BOINIER
jeudi 02 juillet		ANGELIQUE01
vendredi 03 juillet		ANGELIQUE01
samedi 04 juillet	DU PORT	ANGELIQUE01
dimanche 05 juillet	PRINTEMPS	APPEL SUD
lundi 06 juillet		APPEL SUD
mardi 07 juillet		APPEL SUD
mercredi 08 juillet		ATLANTIS02
jeudi 09 juillet		BOINIER
vendredi 10 juillet		BOINIER
samedi 11 juillet	ANGELIQUE01	COULONGEOISE
dimanche 12 juillet	ANGELIQUE01	COULONGEOISE
lundi 13 juillet		DU PORT
mardi 14 juillet	BOINIER	DU PORT
mercredi 15 juillet		DU PORT
jeudi 16 juillet		ANGELIQUE01
vendredi 17 juillet		ANGELIQUE01
samedi 18 juillet	BOINIER	ANGELIQUE01
dimanche 19 juillet	APPEL SUD	ANGELIQUE01
lundi 20 juillet		ANGELIQUE01
mardi 21 juillet		ANGELIQUE01
mercredi 22 juillet		ATLANTIS02
jeudi 23 juillet		APPEL SUD
vendredi 24 juillet		APPEL SUD
samedi 25 juillet	COULONGEOISE	APPEL SUD
dimanche 26 juillet	COULONGEOISE	BOINIER
lundi 27 juillet		BOINIER
mardi 28 juillet		BOINIER
mercredi 29 juillet		DU PORT
jeudi 30 juillet		DU PORT
vendredi 31 juillet		DU PORT

ARS - Pôle ambulatoire

édition du 21/10/2019

Association départementale des transporteurs sanitaires urgentistes des Deux-Sèvres

Mois de Août 2020

Tableau de Garde départementale pendant les horaires de PDS

ENTREPRISES DE GARDE		
Secteur : 1 - NIORT		
Dates	**JOUR (8h à 20h)**	**NUIT (20h à 8h)**
samedi 01 août	APPEL SUD	COULONGEOISE
dimanche 02 août	BOINIER	COULONGEOISE
lundi 03 août		ANGELIQUE01
mardi 04 août		ANGELIQUE01
mercredi 05 août		ATLANTIS02
jeudi 06 août		ATLANTIS02
vendredi 07 août		BOINIER
samedi 08 août	ANGELIQUE01	BOINIER
dimanche 09 août	ANGELIQUE01	APPEL SUD
lundi 10 août		APPEL SUD
mardi 11 août		APPEL SUD
mercredi 12 août		DU PORT
jeudi 13 août		DU PORT
vendredi 14 août		DU PORT
samedi 15 août	COULONGEOISE	ANGELIQUE01
dimanche 16 août	COULONGEOISE	ANGELIQUE01
lundi 17 août		ANGELIQUE01
mardi 18 août		ANGELIQUE01
mercredi 19 août		BOINIER
jeudi 20 août		BOINIER
vendredi 21 août		BOINIER
samedi 22 août	ANGELIQUE01	COULONGEOISE
dimanche 23 août	ANGELIQUE01	COULONGEOISE
lundi 24 août		DU PORT
mardi 25 août		DU PORT
mercredi 26 août		DU PORT
jeudi 27 août		APPEL SUD
vendredi 28 août		APPEL SUD
samedi 29 août	BOINIER	APPEL SUD
dimanche 30 août	PRINTEMPS	ANGELIQUE01
lundi 31 août		ANGELIQUE01

ARS - Pôle ambulatoire

édition du 21/10/2019

Association départementale des transporteurs sanitaires urgentistes des Deux-Sèvres

Mois de Septembre 2020

Tableau de Garde départementale pendant les horaires de PDS

ENTREPRISES DE GARDE		
Secteur : 1 - NIORT		
Dates	**JOUR (8h à 20h)**	**NUIT (20h à 8h)**
mardi 01 septembre		ANGELIQUE01
mercredi 02 septembre		ANGELIQUE01
jeudi 03 septembre		DU PORT
vendredi 04 septembre		DU PORT
samedi 05 septembre	APPEL SUD	COULONGEOISE
dimanche 06 septembre	ANGELIQUE01	COULONGEOISE
lundi 07 septembre		BOINIER
mardi 08 septembre		BOINIER
mercredi 09 septembre		BOINIER
jeudi 10 septembre		APPEL SUD
vendredi 11 septembre		APPEL SUD
samedi 12 septembre	ANGELIQUE01	APPEL SUD
dimanche 13 septembre	DU PORT	ANGELIQUE01
lundi 14 septembre		ANGELIQUE01
mardi 15 septembre		ANGELIQUE01
mercredi 16 septembre		ANGELIQUE01
jeudi 17 septembre		DU PORT
vendredi 18 septembre		DU PORT
samedi 19 septembre	APPEL SUD	COULONGEOISE
dimanche 20 septembre	BOINIER	COULONGEOISE
lundi 21 septembre		BOINIER
mardi 22 septembre		BOINIER
mercredi 23 septembre		ATLANTIS02
jeudi 24 septembre		ATLANTIS02
vendredi 25 septembre		APPEL SUD
samedi 26 septembre	ANGELIQUE01	APPEL SUD
dimanche 27 septembre	DU PORT	ANGELIQUE01
lundi 28 septembre		ANGELIQUE01
mardi 29 septembre		ANGELIQUE01
mercredi 30 septembre		ANGELIQUE01
...		

ARS - Pôle ambulatoire

édition du 21/10/2019

Association départementale des transporteurs sanitaires urgentistes des Deux-Sèvres

Mois de Octobre 2020

Tableau de Garde départementale pendant les horaires de PDS

ENTREPRISES DE GARDE		
Secteur : 1 - NIORT		
Dates	**JOUR (8h à 20h)**	**NUIT (20h à 8h)**
jeudi 01 octobre		DU PORT
vendredi 02 octobre		DU PORT
samedi 03 octobre	ANGELIQUE01	DU PORT
dimanche 04 octobre	ANGELIQUE01	APPEL SUD
lundi 05 octobre		APPEL SUD
mardi 06 octobre		APPEL SUD
mercredi 07 octobre		ATLANTIS02
jeudi 08 octobre		BOINIER
vendredi 09 octobre		BOINIER
samedi 10 octobre	DU PORT	COULONGEOISE
dimanche 11 octobre	BOINIER	COULONGEOISE
lundi 12 octobre		ANGELIQUE01
mardi 13 octobre		ANGELIQUE01
mercredi 14 octobre		ANGELIQUE01
jeudi 15 octobre		APPEL SUD
vendredi 16 octobre		APPEL SUD
samedi 17 octobre	ANGELIQUE01	APPEL SUD
dimanche 18 octobre	ANGELIQUE01	DU PORT
lundi 19 octobre		DU PORT
mardi 20 octobre		DU PORT
mercredi 21 octobre		ATLANTIS02
jeudi 22 octobre		ANGELIQUE01
vendredi 23 octobre		ANGELIQUE01
samedi 24 octobre	DU PORT	ANGELIQUE01
dimanche 25 octobre	APPEL SUD	ANGELIQUE01
lundi 26 octobre		ANGELIQUE01
mardi 27 octobre		ANGELIQUE01
mercredi 28 octobre		BOINIER
jeudi 29 octobre		BOINIER
vendredi 30 octobre		BOINIER
samedi 31 octobre	APPEL SUD	COULONGEOISE

ARS - Pôle ambulatoire

édition du 21/10/2019

Association départementale des transporteurs sanitaires urgentistes des Deux-Sèvres

Mois de Novembre 2020

Tableau de Garde départementale pendant les horaires de PDS

ENTREPRISES DE GARDE		
Secteur : 1 - NIORT		
Dates	**JOUR (8h à 20h)**	**NUIT (20h à 8h)**
dimanche 01 novembre	BOINIER	COULONGEOISE
lundi 02 novembre		ATLANTIS02
mardi 03 novembre		APPEL SUD
mercredi 04 novembre		APPEL SUD
jeudi 05 novembre		ANGELIQUE01
vendredi 06 novembre		ANGELIQUE01
samedi 07 novembre	DU PORT	ANGELIQUE01
dimanche 08 novembre	APPEL SUD	ANGELIQUE01
lundi 09 novembre		ANGELIQUE01
mardi 10 novembre		ANGELIQUE01
mercredi 11 novembre	APPEL SUD	ANGELIQUE01
jeudi 12 novembre		DU PORT
vendredi 13 novembre		DU PORT
samedi 14 novembre	ANGELIQUE01	COULONGEOISE
dimanche 15 novembre	ANGELIQUE01	COULONGEOISE
lundi 16 novembre		BOINIER
mardi 17 novembre		BOINIER
mercredi 18 novembre		ATLANTIS02
jeudi 19 novembre		APPEL SUD
vendredi 20 novembre		APPEL SUD
samedi 21 novembre	ANGELIQUE01	PRINTEMPS
dimanche 22 novembre	BOINIER	DU PORT
lundi 23 novembre		DU PORT
mardi 24 novembre		DU PORT
mercredi 25 novembre		ANGELIQUE01
jeudi 26 novembre		ANGELIQUE01
vendredi 27 novembre		ANGELIQUE01
samedi 28 novembre	APPEL SUD	ANGELIQUE01
dimanche 29 novembre	DU PORT	BOINIER
lundi 30 novembre		BOINIER
...		

ARS - Pôle ambulatoire

édition du 21/10/2019

Association départementale des transporteurs sanitaires urgentistes des Deux-Sèvres

Mois de Décembre 2020

Tableau de Garde départementale pendant les horaires de PDS

ENTREPRISES DE GARDE		
Secteur : 1 - NIORT		
Dates	**JOUR (8h à 20h)**	**NUIT (20h à 8h)**
mardi 01 décembre		BOINIER
mercredi 02 décembre		ATLANTIS02
jeudi 03 décembre		APPEL SUD
vendredi 04 décembre		APPEL SUD
samedi 05 décembre	ANGELIQUE01	COULONGEOISE
dimanche 06 décembre	ANGELIQUE01	COULONGEOISE
lundi 07 décembre		DU PORT
mardi 08 décembre		DU PORT
mercredi 09 décembre		DU PORT
jeudi 10 décembre		ANGELIQUE01
vendredi 11 décembre		ANGELIQUE01
samedi 12 décembre	APPEL SUD	ANGELIQUE01
dimanche 13 décembre	BOINIER	ANGELIQUE01
lundi 14 décembre		ANGELIQUE01
mardi 15 décembre		ANGELIQUE01
mercredi 16 décembre		ATLANTIS02
jeudi 17 décembre		BOINIER
vendredi 18 décembre		BOINIER
samedi 19 décembre	COULONGEOISE	BOINIER
dimanche 20 décembre	COULONGEOISE	APPEL SUD
lundi 21 décembre		APPEL SUD
mardi 22 décembre		APPEL SUD
mercredi 23 décembre		ANGELIQUE01
jeudi 24 décembre		ANGELIQUE01
vendredi 25 décembre	PRINTEMPS	ANGELIQUE01
samedi 26 décembre	DU PORT	COULONGEOISE
dimanche 27 décembre	APPEL SUD	COULONGEOISE
lundi 28 décembre		DU PORT
mardi 29 décembre		DU PORT
mercredi 30 décembre		ATLANTIS02
jeudi 31 décembre		APPEL SUD

ARS - Pôle ambulatoire

édition du 21/10/2019

Association départementale des transporteurs sanitaires urgentistes des Deux-Sèvres

Mois de Juillet
2020

Tableau de Garde départementale
pendant les horaires de PDS

ENTREPRISES DE GARDE		
Secteur : 2 - MELLE		
Dates	**JOUR (8h à 20h)**	**NUIT (20h à 8h)**
mercredi 01 juillet		PAUTROT
jeudi 02 juillet		PAUTROT
vendredi 03 juillet		PAUTROT
samedi 04 juillet	ANGELIQUE02	PAUTROT
dimanche 05 juillet	ANGELIQUE02	PAUTROT
lundi 06 juillet		PAUTROT
mardi 07 juillet		PAUTROT
mercredi 08 juillet		PAUTROT
jeudi 09 juillet		CŒUR POITOU
vendredi 10 juillet		CŒUR POITOU
samedi 11 juillet	BARRE	CŒUR POITOU
dimanche 12 juillet	BARRE	CŒUR POITOU
lundi 13 juillet		CŒUR POITOU
mardi 14 juillet	BARRE	CŒUR POITOU
mercredi 15 juillet		ANGELIQUE02
jeudi 16 juillet		ANGELIQUE02
vendredi 17 juillet		ANGELIQUE02
samedi 18 juillet	GAGNAIRE	ANGELIQUE02
dimanche 19 juillet	GAGNAIRE	ANGELIQUE02
lundi 20 juillet		ANGELIQUE02
mardi 21 juillet		ANGELIQUE02
mercredi 22 juillet		BARRE
jeudi 23 juillet		BARRE
vendredi 24 juillet		BARRE
samedi 25 juillet	PAUTROT	BARRE
dimanche 26 juillet	PAUTROT	BARRE
lundi 27 juillet		BARRE
mardi 28 juillet		BARRE
mercredi 29 juillet		BERNARD
jeudi 30 juillet		BERNARD
vendredi 31 juillet		BERNARD

ARS - Pôle ambulatoire

édition du 23/12/2019

Association départementale des transporteurs sanitaires urgentistes des Deux-Sèvres

Mois de Août 2020

Tableau de Garde départementale pendant les horaires de PDS

ENTREPRISES DE GARDE		
Secteur : 2 - MELLE		
Dates	**JOUR (8h à 20h)**	**NUIT (20h à 8h)**
samedi 01 août	CŒUR POITOU	BERNARD
dimanche 02 août	CŒUR POITOU	BERNARD
lundi 03 août		BERNARD
mardi 04 août		BERNARD
mercredi 05 août		PAUTROT
jeudi 06 août		PAUTROT
vendredi 07 août		PAUTROT
samedi 08 août	ANGELIQUE02	PAUTROT
dimanche 09 août	ANGELIQUE02	PAUTROT
lundi 10 août		PAUTROT
mardi 11 août		PAUTROT
mercredi 12 août		BERNARD
jeudi 13 août		CŒUR POITOU
vendredi 14 août		CŒUR POITOU
samedi 15 août	GAGNAIRE	CŒUR POITOU
dimanche 16 août	GAGNAIRE	CŒUR POITOU
lundi 17 août		CŒUR POITOU
mardi 18 août		CŒUR POITOU
mercredi 19 août		ANGELIQUE02
jeudi 20 août		ANGELIQUE02
vendredi 21 août		ANGELIQUE02
samedi 22 août	BERNARD	ANGELIQUE02
dimanche 23 août	BERNARD	ANGELIQUE02
lundi 24 août		ANGELIQUE02
mardi 25 août		ANGELIQUE02
mercredi 26 août		BARRE
jeudi 27 août		BARRE
vendredi 28 août		BARRE
samedi 29 août	PAUTROT	BARRE
dimanche 30 août	PAUTROT	BARRE
lundi 31 août		BARRE

ARS - Pôle ambulatoire

édition du 23/12/2019

Association départementale des transporteurs sanitaires urgentistes des Deux-Sèvres

Mois de Septembre 2020

Tableau de Garde départementale pendant les horaires de PDS

ENTREPRISES DE GARDE		
Secteur : 2 - MELLE		
Dates	**JOUR (8h à 20h)**	**NUIT (20h à 8h)**
mardi 01 septembre		BARRE
mercredi 02 septembre		BERNARD
jeudi 03 septembre		BERNARD
vendredi 04 septembre		BERNARD
samedi 05 septembre	CŒUR POITOU	BERNARD
dimanche 06 septembre	CŒUR POITOU	BERNARD
lundi 07 septembre		BERNARD
mardi 08 septembre		BERNARD
mercredi 09 septembre		PAUTROT
jeudi 10 septembre		PAUTROT
vendredi 11 septembre		PAUTROT
samedi 12 septembre	ANGELIQUE02	PAUTROT
dimanche 13 septembre	ANGELIQUE02	PAUTROT
lundi 14 septembre		PAUTROT
mardi 15 septembre		PAUTROT
mercredi 16 septembre		BARRE
jeudi 17 septembre		CŒUR POITOU
vendredi 18 septembre		CŒUR POITOU
samedi 19 septembre	BARRE	CŒUR POITOU
dimanche 20 septembre	BARRE	CŒUR POITOU
lundi 21 septembre		CŒUR POITOU
mardi 22 septembre		CŒUR POITOU
mercredi 23 septembre		ANGELIQUE02
jeudi 24 septembre		ANGELIQUE02
vendredi 25 septembre		ANGELIQUE02
samedi 26 septembre	GAGNAIRE	ANGELIQUE02
dimanche 27 septembre	GAGNAIRE	ANGELIQUE02
lundi 28 septembre		ANGELIQUE02
mardi 29 septembre		ANGELIQUE02
mercredi 30 septembre		BARRE
...		

ARS - Pôle ambulatoire

édition du 23/12/2019

Association départementale des transporteurs sanitaires urgentistes des Deux-Sèvres

Mois de Octobre 2020

Tableau de Garde départementale pendant les horaires de PDS

ENTREPRISES DE GARDE		
Secteur : 2 - MELLE		
Dates	**JOUR (8h à 20h)**	**NUIT (20h à 8h)**
jeudi 01 octobre		BARRE
vendredi 02 octobre		BARRE
samedi 03 octobre	PAUTROT	BARRE
dimanche 04 octobre	PAUTROT	BARRE
lundi 05 octobre		BARRE
mardi 06 octobre		BARRE
mercredi 07 octobre		BERNARD
jeudi 08 octobre		BERNARD
vendredi 09 octobre		BERNARD
samedi 10 octobre	CŒUR POITOU	BERNARD
dimanche 11 octobre	CŒUR POITOU	BERNARD
lundi 12 octobre		BERNARD
mardi 13 octobre		BERNARD
mercredi 14 octobre		PAUTROT
jeudi 15 octobre		PAUTROT
vendredi 16 octobre		PAUTROT
samedi 17 octobre	BARRE	PAUTROT
dimanche 18 octobre	BARRE	PAUTROT
lundi 19 octobre		PAUTROT
mardi 20 octobre		PAUTROT
mercredi 21 octobre		PAUTROT
jeudi 22 octobre		CŒUR POITOU
vendredi 23 octobre		CŒUR POITOU
samedi 24 octobre	BERNARD	CŒUR POITOU
dimanche 25 octobre	BERNARD	CŒUR POITOU
lundi 26 octobre		CŒUR POITOU
mardi 27 octobre		CŒUR POITOU
mercredi 28 octobre		ANGELIQUE02
jeudi 29 octobre		ANGELIQUE02
vendredi 30 octobre		ANGELIQUE02
samedi 31 octobre	GAGNAIRE	ANGELIQUE02

ARS - Pôle ambulatoire

édition du 23/12/2019

Association départementale des transporteurs sanitaires urgentistes des Deux-Sèvres

Mois de Novembre 2020

Tableau de Garde départementale pendant les horaires de PDS

ENTREPRISES DE GARDE		
Secteur : 2 - MELLE		
Dates	**JOUR (8h à 20h)**	**NUIT (20h à 8h)**
dimanche 01 novembre	GAGNAIRE	ANGELIQUE02
lundi 02 novembre		ANGELIQUE02
mardi 03 novembre		ANGELIQUE02
mercredi 04 novembre		BARRE
jeudi 05 novembre		BARRE
vendredi 06 novembre		BARRE
samedi 07 novembre	PAUTROT	BARRE
dimanche 08 novembre	PAUTROT	BARRE
lundi 09 novembre		BARRE
mardi 10 novembre		BARRE
mercredi 11 novembre	PAUTROT	BERNARD
jeudi 12 novembre		BERNARD
vendredi 13 novembre		BERNARD
samedi 14 novembre	CŒUR POITOU	BERNARD
dimanche 15 novembre	CŒUR POITOU	BERNARD
lundi 16 novembre		BERNARD
mardi 17 novembre		BERNARD
mercredi 18 novembre		PAUTROT
jeudi 19 novembre		PAUTROT
vendredi 20 novembre		PAUTROT
samedi 21 novembre	ANGELIQUE02	PAUTROT
dimanche 22 novembre	ANGELIQUE02	PAUTROT
lundi 23 novembre		PAUTROT
mardi 24 novembre		PAUTROT
mercredi 25 novembre		BERNARD
jeudi 26 novembre		CŒUR POITOU
vendredi 27 novembre		CŒUR POITOU
samedi 28 novembre	BERNARD	CŒUR POITOU
dimanche 29 novembre	BERNARD	CŒUR POITOU
lundi 30 novembre		CŒUR POITOU
...		

ARS - Pôle ambulatoire

édition du 23/12/2019

Association départementale des transporteurs sanitaires urgentistes des Deux-Sèvres

Mois de Décembre 2020

Tableau de Garde départementale pendant les horaires de PDS

ENTREPRISES DE GARDE		
Secteur : 2 - MELLE		
Dates	**JOUR (8h à 20h)**	**NUIT (20h à 8h)**
mardi 01 décembre		CŒUR POITOU
mercredi 02 décembre		ANGELIQUE02
jeudi 03 décembre		ANGELIQUE02
vendredi 04 décembre		ANGELIQUE02
samedi 05 décembre	BERNARD	ANGELIQUE02
dimanche 06 décembre	BERNARD	ANGELIQUE02
lundi 07 décembre		ANGELIQUE02
mardi 08 décembre		ANGELIQUE02
mercredi 09 décembre		BARRE
jeudi 10 décembre		BARRE
vendredi 11 décembre		BARRE
samedi 12 décembre	PAUTROT	BARRE
dimanche 13 décembre	PAUTROT	BARRE
lundi 14 décembre		BARRE
mardi 15 décembre		BARRE
mercredi 16 décembre		BERNARD
jeudi 17 décembre		BERNARD
vendredi 18 décembre		BERNARD
samedi 19 décembre	BARRE	BERNARD
dimanche 20 décembre	BARRE	BERNARD
lundi 21 décembre		BERNARD
mardi 22 décembre		BERNARD
mercredi 23 décembre		PAUTROT
jeudi 24 décembre		PAUTROT
vendredi 25 décembre	GAGNAIRE	PAUTROT
samedi 26 décembre	GAGNAIRE	PAUTROT
dimanche 27 décembre	GAGNAIRE	PAUTROT
lundi 28 décembre		PAUTROT
mardi 29 décembre		PAUTROT
mercredi 30 décembre		BARRE
jeudi 31 décembre		CŒUR POITOU

ARS - Pôle ambulatoire

édition du 23/12/2019

Association départementale des transporteurs sanitaires urgentistes des Deux-Sèvres

Mois de Juillet 2020

Tableau de Garde départementale pendant les horaires de PDS

ENTREPRISES DE GARDE		
Secteur : 3 - THOUARS		
Dates	**JOUR (8h à 20h)**	**NUIT (20h à 8h)**
mercredi 01 juillet		CRON
jeudi 02 juillet		CRON
vendredi 03 juillet		CRON
samedi 04 juillet	ART	CRON
dimanche 05 juillet	ART	CRON
lundi 06 juillet		ART
mardi 07 juillet		ART
mercredi 08 juillet		ART
jeudi 09 juillet		ART
vendredi 10 juillet		GOBIN
samedi 11 juillet	CRON	ART
dimanche 12 juillet	CRON	ART
lundi 13 juillet		MOREAU
mardi 14 juillet	CRON	MOREAU
mercredi 15 juillet		MOREAU
jeudi 16 juillet		DU CHÂTEAU
vendredi 17 juillet		DU CHÂTEAU
samedi 18 juillet	ART	DU CHÂTEAU
dimanche 19 juillet	ART	DU CHÂTEAU
lundi 20 juillet		CRON
mardi 21 juillet		CRON
mercredi 22 juillet		CRON
jeudi 23 juillet		CRON
vendredi 24 juillet		CRON
samedi 25 juillet	MOREAU	CRON
dimanche 26 juillet	MOREAU	CRON
lundi 27 juillet		DU CHÂTEAU
mardi 28 juillet		DU CHÂTEAU
mercredi 29 juillet		DU CHÂTEAU
jeudi 30 juillet		MOREAU
vendredi 31 juillet		MOREAU

ARS - Pôle ambulatoire

édition du 10/10/2019

Association départementale des transporteurs sanitaires urgentistes des Deux-Sèvres

Mois de Août
2020

Tableau de Garde départementale
pendant les horaires de PDS

ENTREPRISES DE GARDE		
Secteur : 3 - THOUARS		
Dates	**JOUR (8h à 20h)**	**NUIT (20h à 8h)**
samedi 01 août	CRON	ART
dimanche 02 août	CRON	ART
lundi 03 août		DU CHÂTEAU
mardi 04 août		DU CHÂTEAU
mercredi 05 août		DU CHÂTEAU
jeudi 06 août		DU CHÂTEAU
vendredi 07 août		GOBIN
samedi 08 août	ART	GOBIN
dimanche 09 août	ART	GOBIN
lundi 10 août		CRON
mardi 11 août		CRON
mercredi 12 août		CRON
jeudi 13 août		CRON
vendredi 14 août		CRON
samedi 15 août	MOREAU	CRON
dimanche 16 août	MOREAU	CRON
lundi 17 août		ART
mardi 18 août		ART
mercredi 19 août		ART
jeudi 20 août		ART
vendredi 21 août		GOBIN
samedi 22 août	CRON	ART
dimanche 23 août	CRON	ART
lundi 24 août		DU CHÂTEAU
mardi 25 août		DU CHÂTEAU
mercredi 26 août		DU CHÂTEAU
jeudi 27 août		MOREAU
vendredi 28 août		MOREAU
samedi 29 août	ART	MOREAU
dimanche 30 août	ART	MOREAU
lundi 31 août		CRON

ARS - Pôle ambulatoire

édition du 10/10/2019

Association départementale des transporteurs sanitaires urgentistes des Deux-Sèvres

Mois de Septembre 2020

Tableau de Garde départementale pendant les horaires de PDS

ENTREPRISES DE GARDE		
Secteur : 3 - THOUARS		
Dates	**JOUR (8h à 20h)**	**NUIT (20h à 8h)**
mardi 01 septembre		CRON
mercredi 02 septembre		CRON
jeudi 03 septembre		CRON
vendredi 04 septembre		CRON
samedi 05 septembre	GOBIN	CRON
dimanche 06 septembre	GOBIN	CRON
lundi 07 septembre		MOREAU
mardi 08 septembre		MOREAU
mercredi 09 septembre		ART
jeudi 10 septembre		ART
vendredi 11 septembre		ART
samedi 12 septembre	CRON	ART
dimanche 13 septembre	CRON	ART
lundi 14 septembre		GOBIN
mardi 15 septembre		GOBIN
mercredi 16 septembre		GOBIN
jeudi 17 septembre		MOREAU
vendredi 18 septembre		MOREAU
samedi 19 septembre	ART	MOREAU
dimanche 20 septembre	ART	MOREAU
lundi 21 septembre		CRON
mardi 22 septembre		CRON
mercredi 23 septembre		CRON
jeudi 24 septembre		CRON
vendredi 25 septembre		CRON
samedi 26 septembre	DU CHÂTEAU	CRON
dimanche 27 septembre	DU CHÂTEAU	CRON
lundi 28 septembre		ART
mardi 29 septembre		ART
mercredi 30 septembre		ART
...		

ARS - Pôle ambulatoire

édition du 10/10/2019

Association départementale des transporteurs sanitaires urgentistes des Deux-Sèvres

Mois de Octobre
2020

Tableau de Garde départementale
pendant les horaires de PDS

ENTREPRISES DE GARDE		
Secteur : 3 - THOUARS		
Dates	**JOUR (8h à 20h)**	**NUIT (20h à 8h)**
jeudi 01 octobre		ART
vendredi 02 octobre		GOBIN
samedi 03 octobre	CRON	ART
dimanche 04 octobre	CRON	ART
lundi 05 octobre		DU CHÂTEAU
mardi 06 octobre		DU CHÂTEAU
mercredi 07 octobre		DU CHÂTEAU
jeudi 08 octobre		DU CHÂTEAU
vendredi 09 octobre		MOREAU
samedi 10 octobre	ART	MOREAU
dimanche 11 octobre	ART	MOREAU
lundi 12 octobre		CRON
mardi 13 octobre		CRON
mercredi 14 octobre		CRON
jeudi 15 octobre		CRON
vendredi 16 octobre		CRON
samedi 17 octobre	DU CHÂTEAU	CRON
dimanche 18 octobre	DU CHÂTEAU	CRON
lundi 19 octobre		GOBIN
mardi 20 octobre		GOBIN
mercredi 21 octobre		DU CHÂTEAU
jeudi 22 octobre		DU CHÂTEAU
vendredi 23 octobre		DU CHÂTEAU
samedi 24 octobre	CRON	ART
dimanche 25 octobre	CRON	ART
lundi 26 octobre		MOREAU
mardi 27 octobre		MOREAU
mercredi 28 octobre		MOREAU
jeudi 29 octobre		DU CHÂTEAU
vendredi 30 octobre		DU CHÂTEAU
samedi 31 octobre	ART	DU CHÂTEAU

ARS - Pôle ambulatoire

édition du 10/10/2019

Association départementale des transporteurs sanitaires urgentistes des Deux-Sèvres

Mois de Novembre
2020

Tableau de Garde départementale
pendant les horaires de PDS

ENTREPRISES DE GARDE		
Secteur : 3 - THOUARS		
Dates	**JOUR (8h à 20h)**	**NUIT (20h à 8h)**
dimanche 01 novembre	ART	DU CHÂTEAU
lundi 02 novembre		CRON
mardi 03 novembre		CRON
mercredi 04 novembre		CRON
jeudi 05 novembre		CRON
vendredi 06 novembre		CRON
samedi 07 novembre	MOREAU	CRON
dimanche 08 novembre	MOREAU	CRON
lundi 09 novembre		ART
mardi 10 novembre		ART
mercredi 11 novembre	MOREAU	ART
jeudi 12 novembre		ART
vendredi 13 novembre		GOBIN
samedi 14 novembre	CRON	ART
dimanche 15 novembre	CRON	ART
lundi 16 novembre		MOREAU
mardi 17 novembre		MOREAU
mercredi 18 novembre		GOBIN
jeudi 19 novembre		GOBIN
vendredi 20 novembre		DU CHÂTEAU
samedi 21 novembre	ART	DU CHÂTEAU
dimanche 22 novembre	ART	DU CHÂTEAU
lundi 23 novembre		CRON
mardi 24 novembre		CRON
mercredi 25 novembre		CRON
jeudi 26 novembre		CRON
vendredi 27 novembre		CRON
samedi 28 novembre	DU CHÂTEAU	CRON
dimanche 29 novembre	DU CHÂTEAU	CRON
lundi 30 novembre		MOREAU
...		

ARS - Pôle ambulatoire

édition du 10/10/2019

Association départementale des transporteurs sanitaires urgentistes des Deux-Sèvres

Mois de Décembre 2020

Tableau de Garde départementale pendant les horaires de PDS

ENTREPRISES DE GARDE		
Secteur : 3 - THOUARS		
Dates	**JOUR (8h à 20h)**	**NUIT (20h à 8h)**
mardi 01 décembre		MOREAU
mercredi 02 décembre		ART
jeudi 03 décembre		ART
vendredi 04 décembre		ART
samedi 05 décembre	CRON	ART
dimanche 06 décembre	CRON	ART
lundi 07 décembre		CRON
mardi 08 décembre		CRON
mercredi 09 décembre		CRON
jeudi 10 décembre		CRON
vendredi 11 décembre		CRON
samedi 12 décembre	ART	CRON
dimanche 13 décembre	ART	CRON
lundi 14 décembre		MOREAU
mardi 15 décembre		MOREAU
mercredi 16 décembre		MOREAU
jeudi 17 décembre		DU CHÂTEAU
vendredi 18 décembre		DU CHÂTEAU
samedi 19 décembre	GOBIN	DU CHÂTEAU
dimanche 20 décembre	GOBIN	DU CHÂTEAU
lundi 21 décembre		ART
mardi 22 décembre		ART
mercredi 23 décembre		ART
jeudi 24 décembre		ART
vendredi 25 décembre	CRON	ART
samedi 26 décembre	CRON	ART
dimanche 27 décembre	CRON	ART
lundi 28 décembre		CRON
mardi 29 décembre		CRON
mercredi 30 décembre		CRON
jeudi 31 décembre		CRON

ARS - Pôle ambulatoire

édition du 10/10/2019

Association départementale des transporteurs sanitaires urgentistes des Deux-Sèvres

Mois de Juillet 2020

Tableau de Garde départementale pendant les horaires de PDS

ENTREPRISES DE GARDE		
Secteur : 4 - BRESSUIRE		
Dates	**JOUR (8h à 20h)**	**NUIT (20h à 8h)**
mercredi 01 juillet		BILLAUD
jeudi 02 juillet		ARC EN CIEL
vendredi 03 juillet		ARC EN CIEL
samedi 04 juillet	BILLAUD	ARC EN CIEL
dimanche 05 juillet	BILLAUD	ARC EN CIEL
lundi 06 juillet		GUILLET HAY
mardi 07 juillet		GUILLET HAY
mercredi 08 juillet		GUILLET HAY
jeudi 09 juillet		ARC EN CIEL
vendredi 10 juillet		ARC EN CIEL
samedi 11 juillet	ASUR	BIGOT
dimanche 12 juillet	MARTINEAU	BIGOT
lundi 13 juillet		ARC EN CIEL
mardi 14 juillet	BIGOT	ARC EN CIEL
mercredi 15 juillet		SAUZEAU
jeudi 16 juillet		SAUZEAU
vendredi 17 juillet		SAUZEAU
samedi 18 juillet	BERTRAND	BILLAUD
dimanche 19 juillet	ASUR	BILLAUD
lundi 20 juillet		ARC EN CIEL
mardi 21 juillet		ARC EN CIEL
mercredi 22 juillet		ARC EN CIEL
jeudi 23 juillet		ASUR
vendredi 24 juillet		ASUR
samedi 25 juillet	OLIVIER	ASUR
dimanche 26 juillet	OLIVIER	BERTRAND
lundi 27 juillet		GUILLET HAY
mardi 28 juillet		GUILLET HAY
mercredi 29 juillet		GUILLET HAY
jeudi 30 juillet		BIGOT
vendredi 31 juillet		BIGOT

ARS - Pôle ambulatoire

édition du 22/06/2020

Association départementale des transporteurs sanitaires urgentistes des Deux-Sèvres

Mois de Août 2020

Tableau de Garde départementale pendant les horaires de PDS

ENTREPRISES DE GARDE		
Secteur : 4 - BRESSUIRE		
Dates	**JOUR (8h à 20h)**	**NUIT (20h à 8h)**
samedi 01 août	ARC EN CIEL	MARTINEAU
dimanche 02 août	ARC EN CIEL	MARTINEAU
lundi 03 août		ASUR
mardi 04 août		ASUR
mercredi 05 août		ASUR
jeudi 06 août		ARC EN CIEL
vendredi 07 août		ARC EN CIEL
samedi 08 août	BILLAUD	BIGOT
dimanche 09 août	BILLAUD	BIGOT
lundi 10 août		ARC EN CIEL
mardi 11 août		ARC EN CIEL
mercredi 12 août		SAUZEAU
jeudi 13 août		SAUZEAU
vendredi 14 août		SAUZEAU
samedi 15 août	ASUR	ARC EN CIEL
dimanche 16 août	ASUR	BILLAUD
lundi 17 août		ARC EN CIEL
mardi 18 août		ARC EN CIEL
mercredi 19 août		ARC EN CIEL
jeudi 20 août		ASUR
vendredi 21 août		BILLAUD
samedi 22 août	ARC EN CIEL	BILLAUD
dimanche 23 août	ARC EN CIEL	BERTRAND
lundi 24 août		GUILLET HAY
mardi 25 août		GUILLET HAY
mercredi 26 août		GUILLET HAY
jeudi 27 août		ARC EN CIEL
vendredi 28 août		ARC EN CIEL
samedi 29 août	MARTINEAU	MARTINEAU
dimanche 30 août	MARTINEAU	MARTINEAU
lundi 31 août		GUILLET HAY

ARS - Pôle ambulatoire

édition du 22/06/2020

Association départementale des transporteurs sanitaires urgentistes des Deux-Sèvres

Mois de Septembre 2020

Tableau de Garde départementale pendant les horaires de PDS

ENTREPRISES DE GARDE		
Secteur : 4 - BRESSUIRE		
Dates	**JOUR (8h à 20h)**	**NUIT (20h à 8h)**
mardi 01 septembre		GUILLET HAY
mercredi 02 septembre		GUILLET HAY
jeudi 03 septembre		ARC EN CIEL
vendredi 04 septembre		ARC EN CIEL
samedi 05 septembre	SAVIN	BIGOT
dimanche 06 septembre	SAVIN	BIGOT
lundi 07 septembre		ASUR
mardi 08 septembre		ASUR
mercredi 09 septembre		SAUZEAU
jeudi 10 septembre		SAUZEAU
vendredi 11 septembre		SAUZEAU
samedi 12 septembre	ARC EN CIEL	BIGOT
dimanche 13 septembre	ARC EN CIEL	BERTRAND
lundi 14 septembre		ASUR
mardi 15 septembre		ASUR
mercredi 16 septembre		ASUR
jeudi 17 septembre		ARC EN CIEL
vendredi 18 septembre		ARC EN CIEL
samedi 19 septembre	BILLAUD	ARC EN CIEL
dimanche 20 septembre	BILLAUD	BERTRAND
lundi 21 septembre		GUILLET HAY
mardi 22 septembre		GUILLET HAY
mercredi 23 septembre		GUILLET HAY
jeudi 24 septembre		ARC EN CIEL
vendredi 25 septembre		ARC EN CIEL
samedi 26 septembre	MARTINEAU	ARC EN CIEL
dimanche 27 septembre	MARTINEAU	ASUR
lundi 28 septembre		ASUR
mardi 29 septembre		ASUR
mercredi 30 septembre		ASUR
...		

ARS - Pôle ambulatoire

édition du 22/06/2020

Association départementale des transporteurs sanitaires urgentistes des Deux-Sèvres

Mois de Octobre 2020

Tableau de Garde départementale pendant les horaires de PDS

ENTREPRISES DE GARDE		
Secteur : 4 - BRESSUIRE		
Dates	**JOUR (8h à 20h)**	**NUIT (20h à 8h)**
jeudi 01 octobre		ARC EN CIEL
vendredi 02 octobre		ARC EN CIEL
samedi 03 octobre	SAVIN	BIGOT
dimanche 04 octobre	SAVIN	BIGOT
lundi 05 octobre		ARC EN CIEL
mardi 06 octobre		ARC EN CIEL
mercredi 07 octobre		SAUZEAU
jeudi 08 octobre		SAUZEAU
vendredi 09 octobre		SAUZEAU
samedi 10 octobre	ARC EN CIEL	BILLAUD
dimanche 11 octobre	ASUR	BILLAUD
lundi 12 octobre		ARC EN CIEL
mardi 13 octobre		ARC EN CIEL
mercredi 14 octobre		ARC EN CIEL
jeudi 15 octobre		ASUR
vendredi 16 octobre		ASUR
samedi 17 octobre	ARC EN CIEL	BIGOT
dimanche 18 octobre	ARC EN CIEL	BIGOT
lundi 19 octobre		GUILLET HAY
mardi 20 octobre		GUILLET HAY
mercredi 21 octobre		GUILLET HAY
jeudi 22 octobre		ARC EN CIEL
vendredi 23 octobre		ARC EN CIEL
samedi 24 octobre	OLIVIER	ARC EN CIEL
dimanche 25 octobre	OLIVIER	ARC EN CIEL
lundi 26 octobre		GUILLET HAY
mardi 27 octobre		GUILLET HAY
mercredi 28 octobre		GUILLET HAY
jeudi 29 octobre		ARC EN CIEL
vendredi 30 octobre		ARC EN CIEL
samedi 31 octobre	SAVIN	BIGOT

ARS - Pôle ambulatoire

édition du 22/06/2020

Association départementale des transporteurs sanitaires urgentistes des Deux-Sèvres

Mois de Novembre 2020

Tableau de Garde départementale pendant les horaires de PDS

ENTREPRISES DE GARDE		
Secteur : 4 - BRESSUIRE		
Dates	**JOUR (8h à 20h)**	**NUIT (20h à 8h)**
dimanche 01 novembre	SAVIN	BIGOT
lundi 02 novembre		ARC EN CIEL
mardi 03 novembre		ARC EN CIEL
mercredi 04 novembre		ASUR
jeudi 05 novembre		ASUR
vendredi 06 novembre		ASUR
samedi 07 novembre	ARC EN CIEL	BILLAUD
dimanche 08 novembre	ARC EN CIEL	BILLAUD
lundi 09 novembre		ARC EN CIEL
mardi 10 novembre		ARC EN CIEL
mercredi 11 novembre	BERTRAND	ARC EN CIEL
jeudi 12 novembre		ASUR
vendredi 13 novembre		ASUR
samedi 14 novembre	OLIVIER	ASUR
dimanche 15 novembre	OLIVIER	BERTRAND
lundi 16 novembre		GUILLET HAY
mardi 17 novembre		GUILLET HAY
mercredi 18 novembre		GUILLET HAY
jeudi 19 novembre		ARC EN CIEL
vendredi 20 novembre		ARC EN CIEL
samedi 21 novembre	ASUR	ARC EN CIEL
dimanche 22 novembre	ASUR	ARC EN CIEL
lundi 23 novembre		GUILLET HAY
mardi 24 novembre		GUILLET HAY
mercredi 25 novembre		GUILLET HAY
jeudi 26 novembre		ARC EN CIEL
vendredi 27 novembre		ARC EN CIEL
samedi 28 novembre	SAVIN	BIGOT
dimanche 29 novembre	ARC EN CIEL	BIGOT
lundi 30 novembre		ARC EN CIEL
...		

ARS - Pôle ambulatoire

édition du 22/06/2020

Association départementale des transporteurs sanitaires urgentistes des Deux-Sèvres

Mois de Décembre 2020

Tableau de Garde départementale pendant les horaires de PDS

ENTREPRISES DE GARDE		
Secteur : 4 - BRESSUIRE		
Dates	**JOUR (8h à 20h)**	**NUIT (20h à 8h)**
mardi 01 décembre		ARC EN CIEL
mercredi 02 décembre		SAUZEAU
jeudi 03 décembre		SAUZEAU
vendredi 04 décembre		SAUZEAU
samedi 05 décembre	ASUR	SAVIN
dimanche 06 décembre	ASUR	BERTRAND
lundi 07 décembre		GUILLET HAY
mardi 08 décembre		GUILLET HAY
mercredi 09 décembre		GUILLET HAY
jeudi 10 décembre		ASUR
vendredi 11 décembre		ASUR
samedi 12 décembre	ARC EN CIEL	ASUR
dimanche 13 décembre	ARC EN CIEL	BERTRAND
lundi 14 décembre		GUILLET HAY
mardi 15 décembre		GUILLET HAY
mercredi 16 décembre		GUILLET HAY
jeudi 17 décembre		ARC EN CIEL
vendredi 18 décembre		ARC EN CIEL
samedi 19 décembre	MARTINEAU	BILLAUD
dimanche 20 décembre	MARTINEAU	BILLAUD
lundi 21 décembre		ARC EN CIEL
mardi 22 décembre		ARC EN CIEL
mercredi 23 décembre		ARC EN CIEL
jeudi 24 décembre		ASUR
vendredi 25 décembre	ARC EN CIEL	ASUR
samedi 26 décembre	SAVIN	BIGOT
dimanche 27 décembre	SAVIN	BIGOT
lundi 28 décembre		ARC EN CIEL
mardi 29 décembre		ARC EN CIEL
mercredi 30 décembre		OLIVIER
jeudi 31 décembre		OLIVIER

ARS - Pôle ambulatoire

édition du 22/06/2020

Association départementale des
transporteurs sanitaires urgentistes
des Deux-Sèvres

Mois de Juillet
2020

Tableau de Garde départementale
pendant les horaires de PDS

ENTREPRISES DE GARDE		
Secteur : 5 - PARTHENAY		
Dates	**JOUR (8h à 20h)**	**NUIT (20h à 8h)**
mercredi 01 juillet		BONNET
jeudi 02 juillet		BONNET
vendredi 03 juillet		HARMONIE
samedi 04 juillet	PAPILLON	HARMONIE
dimanche 05 juillet	PAPILLON	HARMONIE
lundi 06 juillet		HARMONIE
mardi 07 juillet		HARMONIE
mercredi 08 juillet		HARMONIE
jeudi 09 juillet		HARMONIE
vendredi 10 juillet		HARMONIE
samedi 11 juillet	PARTHENAISIENNES	SOLEIL
dimanche 12 juillet	PARTHENAISIENNES	SOLEIL
lundi 13 juillet		DE GATINE
mardi 14 juillet	HARMONIE	DE GATINE
mercredi 15 juillet		DE GATINE
jeudi 16 juillet		DE GATINE
vendredi 17 juillet		DE GATINE
samedi 18 juillet	HARMONIE	PARTHENAISIENNES
dimanche 19 juillet	HARMONIE	HARMONIE
lundi 20 juillet		HARMONIE
mardi 21 juillet		HARMONIE
mercredi 22 juillet		HARMONIE
jeudi 23 juillet		PAPILLON
vendredi 24 juillet		PAPILLON
samedi 25 juillet	SOLEIL	PARTHENAISIENNES
dimanche 26 juillet	SOLEIL	PARTHENAISIENNES
lundi 27 juillet		HARMONIE
mardi 28 juillet		HARMONIE
mercredi 29 juillet		HARMONIE
jeudi 30 juillet		PAPILLON
vendredi 31 juillet		SOLEIL

Association départementale des transporteurs sanitaires urgentistes des Deux-Sèvres

Mois de Août 2020

Tableau de Garde départementale pendant les horaires de PDS

ENTREPRISES DE GARDE		
Secteur : 5 - PARTHENAY		
Dates	**JOUR (8h à 20h)**	**NUIT (20h à 8h)**
samedi 01 août	HARMONIE	SOLEIL
dimanche 02 août	HARMONIE	PARTHENAISIENNES
lundi 03 août		BONNET
mardi 04 août		BONNET
mercredi 05 août		HARMONIE
jeudi 06 août		HARMONIE
vendredi 07 août		HARMONIE
samedi 08 août	PAPILLON	HARMONIE
dimanche 09 août	PAPILLON	HARMONIE
lundi 10 août		DE GATINE
mardi 11 août		DE GATINE
mercredi 12 août		DE GATINE
jeudi 13 août		DE GATINE
vendredi 14 août		DE GATINE
samedi 15 août	SOLEIL	PARTHENAISIENNES
dimanche 16 août	SOLEIL	PARTHENAISIENNES
lundi 17 août		HARMONIE
mardi 18 août		HARMONIE
mercredi 19 août		HARMONIE
jeudi 20 août		HARMONIE
vendredi 21 août		HARMONIE
samedi 22 août	HARMONIE	PAPILLON
dimanche 23 août	HARMONIE	SOLEIL
lundi 24 août		SOLEIL
mardi 25 août		HARMONIE
mercredi 26 août		HARMONIE
jeudi 27 août		PAPILLON
vendredi 28 août		PAPILLON
samedi 29 août	PARTHENAISIENNES	HARMONIE
dimanche 30 août	PARTHENAISIENNES	HARMONIE
lundi 31 août		HARMONIE

Association départementale des
transporteurs sanitaires urgentistes
des Deux-Sèvres

Mois de Septembre
2020

Tableau de Garde départementale
pendant les horaires de PDS

ENTREPRISES DE GARDE		
Secteur : 5 - PARTHENAY		
Dates	**JOUR (8h à 20h)**	**NUIT (20h à 8h)**
mardi 01 septembre		BONNET
mercredi 02 septembre		BONNET
jeudi 03 septembre		BONNET
vendredi 04 septembre		PAPILLON
samedi 05 septembre	SOLEIL	PAPILLON
dimanche 06 septembre	SOLEIL	PARTHENAISIENNES
lundi 07 septembre		DE GATINE
mardi 08 septembre		DE GATINE
mercredi 09 septembre		DE GATINE
jeudi 10 septembre		DE GATINE
vendredi 11 septembre		DE GATINE
samedi 12 septembre	PARTHENAISIENNES	HARMONIE
dimanche 13 septembre	PARTHENAISIENNES	HARMONIE
lundi 14 septembre		HARMONIE
mardi 15 septembre		HARMONIE
mercredi 16 septembre		HARMONIE
jeudi 17 septembre		HARMONIE
vendredi 18 septembre		SOLEIL
samedi 19 septembre	PAPILLON	SOLEIL
dimanche 20 septembre	PAPILLON	HARMONIE
lundi 21 septembre		HARMONIE
mardi 22 septembre		HARMONIE
mercredi 23 septembre		HARMONIE
jeudi 24 septembre		HARMONIE
vendredi 25 septembre		HARMONIE
samedi 26 septembre	PARTHENAISIENNES	HARMONIE
dimanche 27 septembre	PARTHENAISIENNES	PAPILLON
lundi 28 septembre		SOLEIL
mardi 29 septembre		HARMONIE
mercredi 30 septembre		HARMONIE
...		

Association départementale des transporteurs sanitaires urgentistes des Deux-Sèvres

Mois de Octobre 2020

Tableau de Garde départementale pendant les horaires de PDS

ENTREPRISES DE GARDE		
Secteur : 5 - PARTHENAY		
Dates	**JOUR (8h à 20h)**	**NUIT (20h à 8h)**
jeudi 01 octobre		BONNET
vendredi 02 octobre		BONNET
samedi 03 octobre	SOLEIL	BONNET
dimanche 04 octobre	SOLEIL	HARMONIE
lundi 05 octobre		HARMONIE
mardi 06 octobre		HARMONIE
mercredi 07 octobre		HARMONIE
jeudi 08 octobre		HARMONIE
vendredi 09 octobre		HARMONIE
samedi 10 octobre	PARTHENAISIENNES	PAPILLON
dimanche 11 octobre	PARTHENAISIENNES	PAPILLON
lundi 12 octobre		DE GATINE
mardi 13 octobre		DE GATINE
mercredi 14 octobre		DE GATINE
jeudi 15 octobre		DE GATINE
vendredi 16 octobre		DE GATINE
samedi 17 octobre	PARTHENAISIENNES	SOLEIL
dimanche 18 octobre	HARMONIE	SOLEIL
lundi 19 octobre		HARMONIE
mardi 20 octobre		HARMONIE
mercredi 21 octobre		HARMONIE
jeudi 22 octobre		HARMONIE
vendredi 23 octobre		HARMONIE
samedi 24 octobre	PAPILLON	HARMONIE
dimanche 25 octobre	PAPILLON	HARMONIE
lundi 26 octobre		HARMONIE
mardi 27 octobre		HARMONIE
mercredi 28 octobre		HARMONIE
jeudi 29 octobre		SOLEIL
vendredi 30 octobre		PARTHENAISIENNES
samedi 31 octobre	PAPILLON	PARTHENAISIENNES

Association départementale des
transporteurs sanitaires urgentistes
des Deux-Sèvres

Mois de Novembre
2020

Tableau de Garde départementale
pendant les horaires de PDS

ENTREPRISES DE GARDE		
Secteur : 5 - PARTHENAY		
Dates	**JOUR (8h à 20h)**	**NUIT (20h à 8h)**
dimanche 01 novembre	SOLEIL	PARTHENAISIENNES
lundi 02 novembre		HARMONIE
mardi 03 novembre		BONNET
mercredi 04 novembre		BONNET
jeudi 05 novembre		BONNET
vendredi 06 novembre		PAPILLON
samedi 07 novembre	SOLEIL	PAPILLON
dimanche 08 novembre	SOLEIL	PAPILLON
lundi 09 novembre		DE GATINE
mardi 10 novembre		DE GATINE
mercredi 11 novembre	HARMONIE	DE GATINE
jeudi 12 novembre		DE GATINE
vendredi 13 novembre		DE GATINE
samedi 14 novembre	PARTHENAISIENNES	HARMONIE
dimanche 15 novembre	PARTHENAISIENNES	HARMONIE
lundi 16 novembre		HARMONIE
mardi 17 novembre		HARMONIE
mercredi 18 novembre		HARMONIE
jeudi 19 novembre		HARMONIE
vendredi 20 novembre		HARMONIE
samedi 21 novembre	PAPILLON	HARMONIE
dimanche 22 novembre	PAPILLON	HARMONIE
lundi 23 novembre		HARMONIE
mardi 24 novembre		HARMONIE
mercredi 25 novembre		HARMONIE
jeudi 26 novembre		HARMONIE
vendredi 27 novembre		HARMONIE
samedi 28 novembre	PARTHENAISIENNES	SOLEIL
dimanche 29 novembre	PARTHENAISIENNES	SOLEIL
lundi 30 novembre		HARMONIE
...		

Association départementale des transporteurs sanitaires urgentistes des Deux-Sèvres

Mois de Décembre 2020

Tableau de Garde départementale pendant les horaires de PDS

ENTREPRISES DE GARDE		
Secteur : 5 - PARTHENAY		
Dates	**JOUR (8h à 20h)**	**NUIT (20h à 8h)**
mardi 01 décembre		HARMONIE
mercredi 02 décembre		HARMONIE
jeudi 03 décembre		HARMONIE
vendredi 04 décembre		HARMONIE
samedi 05 décembre	PAPILLON	HARMONIE
dimanche 06 décembre	PAPILLON	HARMONIE
lundi 07 décembre		DE GATINE
mardi 08 décembre		DE GATINE
mercredi 09 décembre		DE GATINE
jeudi 10 décembre		DE GATINE
vendredi 11 décembre		DE GATINE
samedi 12 décembre	SOLEIL	PARTHENAISIENNES
dimanche 13 décembre	SOLEIL	PARTHENAISIENNES
lundi 14 décembre		BONNET
mardi 15 décembre		BONNET
mercredi 16 décembre		HARMONIE
jeudi 17 décembre		HARMONIE
vendredi 18 décembre		HARMONIE
samedi 19 décembre	PAPILLON	HARMONIE
dimanche 20 décembre	PAPILLON	HARMONIE
lundi 21 décembre		HARMONIE
mardi 22 décembre		HARMONIE
mercredi 23 décembre		HARMONIE
jeudi 24 décembre		HARMONIE
vendredi 25 décembre	PARTHENAISIENNES	HARMONIE
samedi 26 décembre	PARTHENAISIENNES	SOLEIL
dimanche 27 décembre	PARTHENAISIENNES	SOLEIL
lundi 28 décembre		HARMONIE
mardi 29 décembre		HARMONIE
mercredi 30 décembre		HARMONIE
jeudi 31 décembre		SOLEIL

Association départementale des transporteurs sanitaires urgentistes des Deux-Sèvres

Mois de Juillet
2020

Tableau de Garde départementale
pendant les horaires de PDS

ENTREPRISES DE GARDE		
Secteur : 6 - ST MAIXENT		
Dates	**JOUR (8h à 20h)**	**NUIT (20h à 8h)**
mercredi 01 juillet		ATLANTIS01
jeudi 02 juillet		ATLANTIS01
vendredi 03 juillet		SARL MOTHAISE
samedi 04 juillet	ATLANTIS01	SARL MOTHAISE
dimanche 05 juillet	ATLANTIS01	SARL MOTHAISE
lundi 06 juillet		ATLANTIS01
mardi 07 juillet		ATLANTIS01
mercredi 08 juillet		SARL MOTHAISE
jeudi 09 juillet		SARL MOTHAISE
vendredi 10 juillet		ATLANTIS01
samedi 11 juillet	SARL MOTHAISE	ATLANTIS01
dimanche 12 juillet	SARL MOTHAISE	ATLANTIS01
lundi 13 juillet		SARL MOTHAISE
mardi 14 juillet	ATLANTIS01	SARL MOTHAISE
mercredi 15 juillet		ATLANTIS01
jeudi 16 juillet		ATLANTIS01
vendredi 17 juillet		SARL MOTHAISE
samedi 18 juillet	ATLANTIS01	SARL MOTHAISE
dimanche 19 juillet	ATLANTIS01	SARL MOTHAISE
lundi 20 juillet		ATLANTIS01
mardi 21 juillet		ATLANTIS01
mercredi 22 juillet		SARL MOTHAISE
jeudi 23 juillet		SARL MOTHAISE
vendredi 24 juillet		ATLANTIS01
samedi 25 juillet	SARL MOTHAISE	ATLANTIS01
dimanche 26 juillet	SARL MOTHAISE	ATLANTIS01
lundi 27 juillet		SARL MOTHAISE
mardi 28 juillet		SARL MOTHAISE
mercredi 29 juillet		ATLANTIS01
jeudi 30 juillet		ATLANTIS01
vendredi 31 juillet		SARL MOTHAISE

ARS - Pôle ambulatoire

édition du 10/10/2019

Association départementale des transporteurs sanitaires urgentistes des Deux-Sèvres

Mois de Août 2020

Tableau de Garde départementale pendant les horaires de PDS

ENTREPRISES DE GARDE		
Secteur : 6 - ST MAIXENT		
Dates	**JOUR (8h à 20h)**	**NUIT (20h à 8h)**
samedi 01 août	ATLANTIS01	SARL MOTHAISE
dimanche 02 août	ATLANTIS01	SARL MOTHAISE
lundi 03 août		ATLANTIS01
mardi 04 août		ATLANTIS01
mercredi 05 août		SARL MOTHAISE
jeudi 06 août		SARL MOTHAISE
vendredi 07 août		ATLANTIS01
samedi 08 août	SARL MOTHAISE	ATLANTIS01
dimanche 09 août	SARL MOTHAISE	ATLANTIS01
lundi 10 août		ATLANTIS01
mardi 11 août		ATLANTIS01
mercredi 12 août		SARL MOTHAISE
jeudi 13 août		SARL MOTHAISE
vendredi 14 août		ATLANTIS01
samedi 15 août	SARL MOTHAISE	ATLANTIS01
dimanche 16 août	SARL MOTHAISE	ATLANTIS01
lundi 17 août		SARL MOTHAISE
mardi 18 août		SARL MOTHAISE
mercredi 19 août		ATLANTIS01
jeudi 20 août		ATLANTIS01
vendredi 21 août		SARL MOTHAISE
samedi 22 août	ATLANTIS01	SARL MOTHAISE
dimanche 23 août	ATLANTIS01	SARL MOTHAISE
lundi 24 août		ATLANTIS01
mardi 25 août		ATLANTIS01
mercredi 26 août		SARL MOTHAISE
jeudi 27 août		SARL MOTHAISE
vendredi 28 août		ATLANTIS01
samedi 29 août	SARL MOTHAISE	ATLANTIS01
dimanche 30 août	SARL MOTHAISE	ATLANTIS01
lundi 31 août		SARL MOTHAISE

ARS - Pôle ambulatoire

édition du 10/10/2019

Association départementale des transporteurs sanitaires urgentistes des Deux-Sèvres

Mois de Septembre 2020

Tableau de Garde départementale pendant les horaires de PDS

ENTREPRISES DE GARDE		
Secteur : 6 - ST MAIXENT		
Dates	**JOUR (8h à 20h)**	**NUIT (20h à 8h)**
mardi 01 septembre		SARL MOTHAISE
mercredi 02 septembre		ATLANTIS01
jeudi 03 septembre		ATLANTIS01
vendredi 04 septembre		SARL MOTHAISE
samedi 05 septembre	ATLANTIS01	SARL MOTHAISE
dimanche 06 septembre	ATLANTIS01	SARL MOTHAISE
lundi 07 septembre		ATLANTIS01
mardi 08 septembre		ATLANTIS01
mercredi 09 septembre		SARL MOTHAISE
jeudi 10 septembre		SARL MOTHAISE
vendredi 11 septembre		ATLANTIS01
samedi 12 septembre	SARL MOTHAISE	ATLANTIS01
dimanche 13 septembre	SARL MOTHAISE	ATLANTIS01
lundi 14 septembre		SARL MOTHAISE
mardi 15 septembre		SARL MOTHAISE
mercredi 16 septembre		ATLANTIS01
jeudi 17 septembre		ATLANTIS01
vendredi 18 septembre		SARL MOTHAISE
samedi 19 septembre	ATLANTIS01	SARL MOTHAISE
dimanche 20 septembre	ATLANTIS01	SARL MOTHAISE
lundi 21 septembre		ATLANTIS01
mardi 22 septembre		ATLANTIS01
mercredi 23 septembre		SARL MOTHAISE
jeudi 24 septembre		SARL MOTHAISE
vendredi 25 septembre		ATLANTIS01
samedi 26 septembre	SARL MOTHAISE	ATLANTIS01
dimanche 27 septembre	SARL MOTHAISE	ATLANTIS01
lundi 28 septembre		SARL MOTHAISE
mardi 29 septembre		SARL MOTHAISE
mercredi 30 septembre		ATLANTIS01
...		

ARS - Pôle ambulatoire

édition du 10/10/2019

Association départementale des transporteurs sanitaires urgentistes des Deux-Sèvres

Mois de Octobre 2020

Tableau de Garde départementale pendant les horaires de PDS

ENTREPRISES DE GARDE		
Secteur : 6 - ST MAIXENT		
Dates	**JOUR (8h à 20h)**	**NUIT (20h à 8h)**
jeudi 01 octobre		ATLANTIS01
vendredi 02 octobre		SARL MOTHAISE
samedi 03 octobre	ATLANTIS01	SARL MOTHAISE
dimanche 04 octobre	ATLANTIS01	SARL MOTHAISE
lundi 05 octobre		ATLANTIS01
mardi 06 octobre		ATLANTIS01
mercredi 07 octobre		SARL MOTHAISE
jeudi 08 octobre		SARL MOTHAISE
vendredi 09 octobre		ATLANTIS01
samedi 10 octobre	SARL MOTHAISE	ATLANTIS01
dimanche 11 octobre	SARL MOTHAISE	ATLANTIS01
lundi 12 octobre		SARL MOTHAISE
mardi 13 octobre		SARL MOTHAISE
mercredi 14 octobre		ATLANTIS01
jeudi 15 octobre		ATLANTIS01
vendredi 16 octobre		SARL MOTHAISE
samedi 17 octobre	ATLANTIS01	SARL MOTHAISE
dimanche 18 octobre	ATLANTIS01	SARL MOTHAISE
lundi 19 octobre		ATLANTIS01
mardi 20 octobre		ATLANTIS01
mercredi 21 octobre		SARL MOTHAISE
jeudi 22 octobre		SARL MOTHAISE
vendredi 23 octobre		ATLANTIS01
samedi 24 octobre	SARL MOTHAISE	ATLANTIS01
dimanche 25 octobre	SARL MOTHAISE	ATLANTIS01
lundi 26 octobre		SARL MOTHAISE
mardi 27 octobre		SARL MOTHAISE
mercredi 28 octobre		ATLANTIS01
jeudi 29 octobre		ATLANTIS01
vendredi 30 octobre		ATLANTIS01
samedi 31 octobre	SARL MOTHAISE	ATLANTIS01

ARS - Pôle ambulatoire

édition du 10/10/2019

Association départementale des transporteurs sanitaires urgentistes des Deux-Sèvres

Mois de Novembre 2020

Tableau de Garde départementale pendant les horaires de PDS

ENTREPRISES DE GARDE		
Secteur : 6 - ST MAIXENT		
Dates	**JOUR (8h à 20h)**	**NUIT (20h à 8h)**
dimanche 01 novembre	SARL MOTHAISE	ATLANTIS01
lundi 02 novembre		SARL MOTHAISE
mardi 03 novembre		SARL MOTHAISE
mercredi 04 novembre		ATLANTIS01
jeudi 05 novembre		ATLANTIS01
vendredi 06 novembre		SARL MOTHAISE
samedi 07 novembre	ATLANTIS01	SARL MOTHAISE
dimanche 08 novembre	ATLANTIS01	SARL MOTHAISE
lundi 09 novembre		SARL MOTHAISE
mardi 10 novembre		SARL MOTHAISE
mercredi 11 novembre	ATLANTIS01	SARL MOTHAISE
jeudi 12 novembre		ATLANTIS01
vendredi 13 novembre		SARL MOTHAISE
samedi 14 novembre	ATLANTIS01	SARL MOTHAISE
dimanche 15 novembre	ATLANTIS01	SARL MOTHAISE
lundi 16 novembre		ATLANTIS01
mardi 17 novembre		ATLANTIS01
mercredi 18 novembre		SARL MOTHAISE
jeudi 19 novembre		SARL MOTHAISE
vendredi 20 novembre		ATLANTIS01
samedi 21 novembre	SARL MOTHAISE	ATLANTIS01
dimanche 22 novembre	SARL MOTHAISE	ATLANTIS01
lundi 23 novembre		SARL MOTHAISE
mardi 24 novembre		SARL MOTHAISE
mercredi 25 novembre		ATLANTIS01
jeudi 26 novembre		ATLANTIS01
vendredi 27 novembre		SARL MOTHAISE
samedi 28 novembre	ATLANTIS01	SARL MOTHAISE
dimanche 29 novembre	ATLANTIS01	SARL MOTHAISE
lundi 30 novembre		ATLANTIS01
...		

ARS - Pôle ambulatoire

édition du 10/10/2019

Association départementale des transporteurs sanitaires urgentistes des Deux-Sèvres

Mois de Décembre 2020

Tableau de Garde départementale pendant les horaires de PDS

ENTREPRISES DE GARDE		
Secteur : 6 - ST MAIXENT		
Dates	**JOUR (8h à 20h)**	**NUIT (20h à 8h)**
mardi 01 décembre		ATLANTIS01
mercredi 02 décembre		SARL MOTHAISE
jeudi 03 décembre		SARL MOTHAISE
vendredi 04 décembre		ATLANTIS01
samedi 05 décembre	SARL MOTHAISE	ATLANTIS01
dimanche 06 décembre	SARL MOTHAISE	ATLANTIS01
lundi 07 décembre		SARL MOTHAISE
mardi 08 décembre		SARL MOTHAISE
mercredi 09 décembre		ATLANTIS01
jeudi 10 décembre		ATLANTIS01
vendredi 11 décembre		SARL MOTHAISE
samedi 12 décembre	ATLANTIS01	SARL MOTHAISE
dimanche 13 décembre	ATLANTIS01	SARL MOTHAISE
lundi 14 décembre		ATLANTIS01
mardi 15 décembre		ATLANTIS01
mercredi 16 décembre		SARL MOTHAISE
jeudi 17 décembre		SARL MOTHAISE
vendredi 18 décembre		ATLANTIS01
samedi 19 décembre	SARL MOTHAISE	ATLANTIS01
dimanche 20 décembre	SARL MOTHAISE	ATLANTIS01
lundi 21 décembre		ATLANTIS01
mardi 22 décembre		ATLANTIS01
mercredi 23 décembre		ATLANTIS01
jeudi 24 décembre		SARL MOTHAISE
vendredi 25 décembre	ATLANTIS01	SARL MOTHAISE
samedi 26 décembre	ATLANTIS01	SARL MOTHAISE
dimanche 27 décembre	ATLANTIS01	SARL MOTHAISE
lundi 28 décembre		ATLANTIS01
mardi 29 décembre		SARL MOTHAISE
mercredi 30 décembre		SARL MOTHAISE
jeudi 31 décembre		ATLANTIS01

ARS - Pôle ambulatoire

édition du 10/10/2019

Préfecture des Deux-Sèvres

79-2020-07-01-007

AP autorisation pénétrer 79 proprietes privees

PRÉFET
DES DEUX-SÈVRES
Liberté
Égalité
Fraternité

Service de la ccordination et
du soutien interministériels

Pôle de l'environnement

ARRÊTÉ
portant autorisation de pénétrer sur les propriétés publiques et privées dans le cadre de l'étude hydraulique visant à définir les zones inondables de la Sèvre Nantaise sur le territoire des communes de MAULÉON, SAINT-AMAND-SUR-SÈVRE et MONTRAVERS

Le préfet des Deux-Sèvres
Chevalier de la Légion d'honneur
Chevalier de l'ordre national du Mérite

Vu la loi du 29 décembre 1892 relative aux dommages causés à la propriété privée par l'exécution de travaux publics notamment son article 1er ;

Vu la loi du 6 juillet 1943 relative à l'exécution de travaux géodésiques et cadastraux et à la conservation des signaux, bornes et repères, validée et modifiée par la loi n° 57.391 du 28 mars 1957 ;

Vu le Code de la Justice Administrative ;

Vu le Code Pénal, et notamment les articles 322-1 et 433-11 ;

Vu le Plan de Gestion des Risques d'Inondation 2016-2021 du bassin Loire-Bretagne adopté le 23 novembre 2015 ;

Vu l'arrêté préfectoral du 31 juillet 2019 prescrivant la révision du Plan de Prévention des Risques d'Inondation de la Sèvre Nantaise (PPRI) dans le département de Loire-Atlantique, et que l'étude préalable nécessaire à sa révision porte sur la quasi totalité du périmètre du bassin versant de la Sèvre Nantaise ;

Considérant que le Plan de Prévention des Risques d'Inondation de la Sèvre Nantaise dans le département de Loire-Atlantique et l'étude préalable nécessaire à sa révision constituent une priorité pour la mise en œuvre du Plan de Gestion du Risque d'Inondation du bassin Loire-Bretagne ;

Considérant que l'étude hydraulique préalable à la révision du Plan de Prévention des Risques d'Inondation de la Sèvre Nantaise prescrite par arrêté prefectoral du 31 juillet 2019 a été confiée à SUEZ-CONSULTING ;

Considérant que l'autorisation de pénétrer sur les propriétés publiques et privées est sollicitée dans le but de réaliser cette étude hydraulique ;

Sur proposition de la secrétaire générale de la préfecture des Deux-Sèvres ;

ARRÊTE

Article 1er : Les personnels de la société SUEZ-CONSULTING *(maîtrise d'oeuvre)*, les personnels de la société de géomètres TopDess *(sous-traitant)*, les personnels de la société DHI *(assistance à maîtrise d'ouvrage)*, les agents de la Direction départementale des territoires et de la mer de la Loire-Atlantique *(maîtrise d'ouvrage)* missionnés par le directeur départemental des territoires et de la mer de la Loire-Atlantique pour l'étude hydraulique préalable à la révision du PPRI de la Sèvre Nantaise sont autorisés, sous réserve des droits des tiers, à pénétrer sur les propriétés publiques ou privées incluses dans le périmètre d'étude et situées sur le territoire des communes de MAULÉON, SAINT-AMAND-SUR-SÈVRE et MONTRAVERS.

À cet effet, ils peuvent pénétrer dans les propriétés publiques ou privées closes ou non closes *(à l'exclusion des immeubles à usage d'habitation)* et dans les bois soumis au régime forestier, y planter des balises, y établir des jalons, piquets, bornes et repères, pratiquer des sondages *(sans impact perceptible sur le milieu)* nécessaires et autorisés par la loi, franchir les murs et autres clôtures ou obstacles qui peuvent entraver leurs opérations, effectuer tout relevé topographique ou bathymétrique et autres travaux nécessaires à l'accomplissement de leur mission.

Article 2 : Chacune des personnes visées ci-dessus devra être en possession d'une copie du présent arrêté qui devra être présentée à toute réquisition.

Elles ne pourront pénétrer dans les propriétés qu'après accomplissement des formalités prescrites par l'article 1er de la loi du 29 décembre 1892:

- pour les propriétés non closes, à l'expiration d'un délai d'affichage de 10 jours dans les mairies des communes précitées,

- pour les propriétés closes autres que les maisons d'habitation, à l'expiration d'un délai de 5 jours après notification au propriétaire, locataire ou, en leur absence, au gardien de la propriété qui doivent prendre les dispositions nécessaires afin de faciliter l'accès des personnes autorisées en vue de la réalisation de leur mission.

À défaut de gardien connu demeurant dans la commune, le délai ne court qu'à partir de la notification au propriétaire faite en mairie : ce délai expiré, si personne ne se présente pour permettre l'accès, les personnels et agents missionnés pour l'étude peuvent entrer avec l'assistance du juge du tribunal judiciaire.

Article 3 : Il est interdit d'apporter aux travaux visés à l'article 1er du présent arrêté tout trouble ou empêchement et de déranger les balises, bornes, piquets, jalons de repères qu'ils nécessiteront.

Article 4 : Les indemnités qui pourraient être dues aux propriétaires et aux exploitants ou locataires, pour dommages causés par les personnes chargées des opérations, sont règlées soit à l'amiable, soit à défaut par le tribunal administratif de Poitiers.
Toutefois, il ne peut être effectué de fouilles, abattu d'arbres fruitiers, d'ornement ou de haute futaie, avant qu'un accord amiable ne soit établi sur leur valeur, ou qu'à défaut de cet accord il ait été procédé à une constatation contradictoire destinée à fournir les éléments nécessaires pour l'évaluation des dommages.

Article 5 : La présente autorisation est valable à compter de la date du présent arrêté et jusqu'au 31 décembre 2020.

Article 6 : Les maires des communes précitées, le Colonel, commandant le Groupement de Gendarmerie des Deux-Sèvres, les propriétaires et les habitants sont invités à porter aide et assistance au personnel effectuant l'étude.

Article 7 : Le présent arrêté est affiché immédiatement dans les communes de MAULÉON, SAINT-AMAND-SUR-SÈVRE et MONTRAVERS. Il est justifié de l'accomplissement de cette formalité par un certificat d'affichage que les maires adresseront à la préfecture des Deux-Sèvres (Service de la coordination et du soutien interministériels – Pôle de l'environnement).

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Poitiers dans un délai de deux mois après sa publication au recueil des actes administratifs de la préfecture des Deux-Sèvres.

Article 8 – Exécution : La secrétaire générale de la préfecture des Deux-Sèvres, la sous-préfète de Bressuire, ainsi que les maires de MAULÉON, SAINT-AMAND-SUR-SÈVRE et MONTRAVERS sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté dont mention sera publiée au Recueil des Actes Administratifs de la préfecture des Deux-Sèvres.

NIORT, le 1 juillet 2020

Pour le préfet et par délégation,
La secrétaire générale de la préfecture,

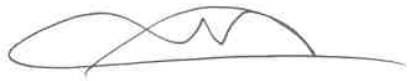

Anne BARETAUD

Préfecture des Deux-Sèvres

79-2020-07-01-006

AP fixant le nombre de délégués par commune - sénatoriales 2020

nombre de délégués par commune sénatoriales 2020

PRÉFET
DES DEUX-SÈVRES
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction des élections, de l'immigration et de l'intégration
Bureau des élections et de l'administration générale

Arrêté fixant, pour chaque commune, le mode de scrutin et le nombre de délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants à élire en vue de l'établissement du tableau des électeurs sénatoriaux

Le préfet des Deux-Sèvres
Chevalier de la Légion d'Honneur
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

Vu le code électoral et notamment ses articles L 280 à L 293 et R 130-1 à R 148 ;

Vu la loi n°2020-290 du 23 mars 2020 modifiée d'urgence pour faire face à l'épidémie de Covid-19 ;

Vu le décret n°2020-812 du 29 juin 2020 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs ;

Sur proposition de la secrétaire générale de la préfecture ;

ARRETE :

Article 1er : Pour l'élection de leurs délégués et suppléants en vue de l'élection des sénateurs, les conseils municipaux des communes du département des Deux-Sèvres se réuniront le vendredi 10 juillet 2020, au lieu et à l'heure qui seront fixés par le maire.

Article 2 : Le nombre de délégués, de droit ou élus, varie selon le seuil de population de la commune :

- Dans les communes de moins de 9 000 habitants, les délégués titulaires et les suppléants sont élus au sein du conseil municipal. Toutefois, lorsque le nombre total de délégués du conseil municipal et de leurs suppléants à désigner est supérieur au nombre des conseillers municipaux, les suppléants peuvent être élus parmi les électeurs inscrits sur les listes électorales de la commune.

- Dans les communes de 9 000 habitants et plus, tous les conseillers municipaux sont délégués de droit (délégués titulaires) :
  - dans les communes de 9 000 à 30 799 habitants, les conseils municipaux élisent des suppléants parmi les électeurs de la commune ;
  - dans les communes de 30 800 habitants et plus, les conseils municipaux élisent des délégués supplémentaires en fonction de la population de la commune et des suppléants en fonction du nombre total de délégués de droit et de délégués supplémentaires, parmi les électeurs de la commune.

Article 3 : Dans toutes les communes, les conseillers municipaux qui n'ont pas la nationalité française ne peuvent ni être membres du collège électoral sénatorial ni participer à l'élection des délégués, des délégués supplémentaires et des suppléants.

Dans les communes de 9 000 habitants et plus, les conseillers municipaux qui n'ont pas la nationalité française sont remplacés pour l'élection des sénateurs ainsi que pour la désignation des délégués supplémentaires et des suppléants par des candidats de nationalité française venant immédiatement après le dernier candidat élu de la liste sur laquelle ils se sont présentés lors du dernier scrutin municipal. Dans le cas où il ne peut pas être fait appel au suivant de liste, les conseillers municipaux qui n'ont pas la nationalité française ne sont pas remplacés.

Article 4 : Le nombre de délégués et de suppléants à élire dans chaque commune figure en annexes au présent arrêté. Ce nombre s'établit, par strates de communes, à :

- communes de moins de 1 000 habitants : 335 délégués et 513 suppléants,
- communes de 1 000 à 8 999 habitants : 546 délégués et 314 suppléants,
- communes de 9 000 à 30 799 habitants : 101 délégués de droit et 27 suppléants,
- communes de 30 800 habitants et plus : 45 délégués de droit, 35 délégués supplémentaires et 18 suppléants.

Article 5 : L'élection a lieu sans débat au scrutin secret.

Dans les communes de moins de 1 000 habitants, l'élection des délégués et celle des suppléants a lieu séparément. Les candidats peuvent se présenter isolément ou sur une liste complète ou non. Le vote a lieu au scrutin majoritaire à deux tours (majorité absolue des suffrages exprimés au premier tour, majorité relative au second tour).

Dans les communes de plus de 1 000 habitants, l'élection des délégués titulaires et/ou supplémentaires et celle des suppléants a lieu simultanément, sur une même liste paritaire, au scrutin de liste proportionnel à la plus forte moyenne, sans panachage ni vote préférentiel.

Article 6 : Dans les communes de moins de 9 000 habitants, le choix des conseils municipaux ne peut porter ni sur un député, ni sur un sénateur, ni sur un conseiller régional, ni sur un conseiller départemental.

Dans les communes de 9 000 habitants et plus, les conseillers municipaux exerçant également un mandat de député, de sénateur, de conseiller régional ou de conseiller départemental ne peuvent être délégués. Un remplaçant leur sera désigné, de droit, par le maire sur leur présentation.
La désignation du remplaçant devra intervenir avant le 10 juillet 2020. Le remplaçant doit être de nationalité française, jouir de ses droits civiques et politiques et être inscrit sur la liste électorale de la commune intéressée.

Article 7 : à l'issue de la séance, le procès-verbal est dressé publiquement et établi en trois exemplaires, qui sont arrêtés et signés par le maire ou son remplaçant, les autres membres du bureau électoral et le secrétaire de la séance. Un exemplaire est affiché aussitôt à la porte de la mairie (art, R. 144). Le deuxième exemplaire est versé aux archives de la mairie.

Le troisième exemplaire du procès-verbal de la séance du conseil municipal de chaque commune sera remis le vendredi 10 juillet 2020 à 21 heures au plus tard, par le maire ou son remplaçant au maire de la commune siège du bureau centralisateur du canton territorialement compétent qui apportera l'ensemble des procès-verbaux des communes du canton à la préfecture ou à la sous-préfecture territorialement compétente.

Le maire ou son remplaçant pourra apporter le procès-verbal directement à la préfecture ou à la sous-préfecture. Dans ce cas, il en informera le maire de la commune siège du bureau centralisateur du canton et l'autorité préfectorale territorialement compétents, le 9 juillet 2020 au plus tard.

Article 8 : La secrétaire générale de la préfecture des Deux-Sèvres, les sous-préfètes de Bressuire et de Parthenay et les maires du département, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratif de la préfecture, notifié par les soins du maire de chaque commune, par écrit, à tous les membres du conseil municipal et affiché immédiatement à la porte de la mairie.

Niort, le 1er juillet 2020

Le préfet,

Emmanuel AUBRY

ANNEXE 1

Communes de moins de 1 000 habitants

délégués et suppléants

nom de la commune	population municipale	Effectif légal du conseil municipal	Délégués titulaires	suppléants
Absie	979	15	3	3
Adilly	305	11	1	3
Alloinay	869	19	5	3
Allonne	665	15	3	3
Amailloux	827	15	3	3
Amuré	428	11	1	3
Arçais	613	15	3	3
Asnières en Poitou	204	11	1	3
Assais-les-Jumeaux	774	15	2	6
dont Assais	489		1	3
dont Les Jumeaux	*285*		1	3
Aubigné	210	11	1	3
Aubigny	169	11	1	3
Augé	910	15	3	3
Availles-Thouarsais	198	11	1	3
Avon	67	7	1	3
Beaulieu-Sous-parthenay	674	15	3	3
Beaussais-Vitré	977	15	3	3
Béceleuf	757	15	3	3
Beugnon-Thireuil	726	19	5	3
La Boissière en Gâtine	246	11	1	3
Bougon	177	11	1	3
Le Bourdet	584	15	3	3
Boussais	457	11	1	3
Bretignolles	600	15	3	3
Brieuil-sur-Chizé	123	11	1	3
Brion-près-Thouet	740	15	3	3
Brûlain	757	15	3	3
Le Busseau	732	15	3	3
Caunay	181	11	1	3
La Chapelle Bâton	398	11	1	3
La Chapelle -Bertrand	478	11	1	3
La Chapelle-Pouilloux	183	11	1	3
Les Chateliers	484	15	3	3
Chenay	454	11	1	3
Chérigné	147	11	1	3
Chey	567	15	3	3
Le chillou	167	11	1	3
Chizé	863	15	3	3
Cirières	945	15	3	3
Clavé	363	11	1	3
Clessé	954	15	3	3
Clussais-la-Pommeraie	590	15	3	3
Coulonges-Thouarsais	432	11	1	3
Cours	554	15	3	3

ANNEXE 1

Communes de moins de 1 000 habitants

délégués et suppléants

nom de la commune	population municipale	Effectif légal du conseil municipal	Délégués titulaires	suppléants
Couture-d'Argenson	379	11	1	3
Doux	229	11	1	3
Ensigné	286	11	1	3
Epannes	867	15	3	3
Exoudun	576	15	3	3
Faye-sur-Ardin	631	15	3	3
Fénérry	292	11	1	3
Fenioux	644	15	3	3
La Ferrière-en Parthenay	786	15	3	3
Fomperron	420	11	1	3
Fontenille-Saint-Martin-d'Entraigues	547	15	2	6
dont Fontenille	345		1	3
dont Saint-Martin-d'Entraigues	202		1	3
Fontivillié	861	19	5	3
les Forges	129	11	1	3
Les Fosses	448	11	1	3
La foye-Monjault	846	15	3	3
François	954	15	3	3
Geay	314	11	1	3
Genneton	325	11	1	3
Glénay	569	15	3	3
Gourgé	967	15	3	3
Granzay-Gript	904	15	3	3
Les Groseillers	58	7	1	3
Irais	207	11	1	3
Juillé	99	7	1	3
Juscorps	361	11	1	3
Lageon	359	11	1	3
Largeasse	747	15	3	3
Lhoumois	147	11	1	3
Limalonges	834	15	3	3
Lorigné	300	11	1	3
Loubigné	161	11	1	3
Loubillé	392	11	1	3
Louin	684	15	3	3
Luché-sur-Brioux	142	11	1	3
Luché-Thouarsais	509	15	3	3
Lusseray	157	11	1	3
Luzay	635	15	3	3
Mairé-l'Evescault	532	15	3	3
Maisonnay	256	11	1	3
Maisontiers	154	11	1	3
Marcillé	760	19	5	3
Marigny	877	15	3	3
Marnes	258	11	1	3

ANNEXE 1

Communes de moins de 1 000 habitants

délégués et suppléants

nom de la commune	population municipale	Effectif légal du conseil municipal	Délégués titulaires	suppléants
Melleran	507	15	3	3
Ménigoute	859	15	3	3
Messé	188	11	1	3
Montalembert	302	11	1	3
Montravers	382	11	1	3
Neuvy-Bouin	513	15	3	3
Oroux	95	7	1	3
Paizay-le-Chapt	261	11	1	3
Pamplie	273	11	1	3
Pas-de-Jeu	369	11	1	3
Pers	74	7	1	3
La Petite-Boissière	634	15	3	3
Pierrefitte	327	11	1	3
Plaine-d'Argenson	966	19	5	3
Pliboux	206	11	1	3
Pougne-Hérisson	370	11	1	3
Prailles-La-Couarde	949	19	5	3
Pressigny	185	11	1	3
Prin-Deyrançon	606	15	3	3
Puihardy	61	7	1	3
Reffannes	368	11	1	3
Le Retail	278	11	1	3
La Rochénard	583	15	3	3
Rom	860	15	3	3
Romans	708	15	3	3
Saint-André-sur-Sèvre	649	15	3	3
Saint-Aubin-du-Plain	550	15	3	3
Saint-Christophe-sur-Roc	558	15	3	3
Saint-Coutant	283	11	1	3
Saint-Cyr-la-Lande	358	11	1	3
Saint-Généroux	362	11	1	3
Saint-Georges-de-Noisné	700	15	3	3
Saint-Georges-de-Rex	441	11	1	3
Saint-Germain-de-Longue-Chaume	403	11	1	3
Saint-Germier	226	11	1	3
Saint-Jacques-de-Thouars	438	11	1	3
Saint-Laurs	568	15	3	3
Saint-Lin	331	11	1	3
Saint-Loup-Lamairé	986	15	3	3
Saint-Maixent-de-Beugné	404	11	1	3
Saint-Marc-la-Lande	363	11	1	3
Saint-Martin-de-Bernegoue	782	15	3	3
Saint-Martin-de-Mâcon	306	11	1	3
Saint-Martin-du-Fouilloux	236	11	1	3
Saint-Maurice-Etusson	876	19	5	3

ANNEXE 1

Communes de moins de 1 000 habitants

délégués et suppléants

nom de la commune	population municipale	Effectif légal du conseil municipal	Délégués titulaires	suppléants
Saint-Paul-en-Gâtine	448	11	1	3
Saint-Pompain	943	15	3	3
Saint-Romans-des-Champs	173	11	1	3
Saint-Romans-lès-melle	718	15	3	3
Saint-Vincent-la-Châtre	641	15	3	3
Sainte-Eanne	613	15	3	3
Sainte-Gemme	400	11	1	3
Sainte-Ouenne	805	15	3	3
Sainte-Soline	358	11	1	3
Salles	329	11	1	3
Sansais	753	15	3	3
Saurais	189	11	1	3
Sciecq	638	15	3	3
Scillé	355	11	1	3
Secondigné-sur-Belle	510	15	3	3
Séligné	115	11	1	3
Sepvret	616	15	3	3
Soudan	430	11	1	3
Souvigné	902	15	3	3
Surin	657	15	3	3
Tourtenay	117	11	1	3
Trayes	122	11	1	3
Valdelaume	852	19	5	3
Vallans	787	15	3	3
Vançais	220	11	1	3
Le Vanneau-irleau	872	15	3	3
Vanzay	237	11	1	3
Vausseroux	326	11	1	3
Vautebis	114	11	1	3
Vernoux-en-Gâtine	571	15	3	3
Vernoux-sur-Boutonne	215	11	1	3
Verruyes	904	15	3	3
Le Vert	128	11	1	3
Villefollet	216	11	1	3
Villemain	150	11	1	3
Villiers-en-bois	123	11	1	3
Villiers-sur-Chizé	160	11	1	3
Vouhé	385	11	1	3
Xaintray	223	11	1	3
TOTAL			**335**	**513**

ANNEXE 2

Communes de 1 000 à 8 999 habitants

délégués et suppléants

nom de la commune	population municipale	Effectif légal du conseil municipal	Délégués titulaires	suppléants
Aiffres	5 506	29	15	5
Aigondigné	4 747	29	15	5
Airvault	3 281	27	15	5
Ardin	1 243	15	3	3
Argentonnay	3 185	27	15	5
Azay-le-Brûlé	1 951	19	5	3
Azay-sur-Thouet	1 148	15	3	3
Beauvoir-sur-Niort	1 752	19	5	3
Bessines	1 675	19	5	3
Boismé	1 200	15	3	3
Brioux-sur-Boutonne	1 474	15	3	3
Celles-sur-Belle	3 907	29	15	5
Cerizay	4 768	27	15	5
Champdeniers	1 666	19	5	3
Chanteloup	1 009	15	3	3
La Chapelle-Saint-Laurent	2 002	19	5	3
Chatillon-sur-Thouet	2 685	23	7	4
Chauray	7 006	29	15	5
Chef-Boutonne	2 563	27	15	5
Cherveux	1 905	19	5	3
Chiché	1 690	19	5	3
Combrand	1 161	15	3	3
Coulon	2 263	19	5	3
Coulonges-sur-l'Autize	2 350	19	5	3
Courlay	2 436	19	5	3
La Crèche	5 635	29	15	5
Echiré	3 371	23	7	4
Exireuil	1 583	19	5	3
Faye-l'Abbesse	1 066	15	3	3
La Forêt sur Sèvre	2 365	19	10	12
dont La Forêt sur Sèvre	765		3	3
dont Montigny	620		3	3
dont La Ronde	445		1	3
dont Saint Marsault	535		3	3
Fors	1 795	19	5	3
Fressines	1 673	19	5	3
Frontenay-rohan-Rohan	2 862	23	7	4
Germond-Rouvre	1 174	15	3	3
Lezay	1 999	19	5	3
loretz-d'Argenton	2 655	27	15	5
Louzy	1 358	15	3	3

ANNEXE 2

Communes de 1 000 à 8 999 habitants

délégués et suppléants

nom de la commune	population municipale	Effectif légal du conseil municipal	Délégués titulaires	suppléants
Magné	2 671	23	7	4
Mauléon	8 519	29	23	22
dont Mauléon	3 217		7	4
dont La Chapelle-Largeau	1 035		3	3
dont Loublande	917		3	3
dont Moulins	691		3	3
dont Rorthais	764		3	3
dont Saint-Aubin-de-Baubigné	1 413		3	3
dont Le Temple	482		1	3
Mauzé-sur-le-Mignon	2 818	23	7	4
Mazières-en-Gâtine	1 011	15	3	3
Melle	6 213	33	23	7
Moncoutant-sur-Sèvre	5 046	33	16	6
La Mothe-Saint-Héray	1 692	19	5	3
Nanteuil	1 713	19	5	3
Nueil-les-Aubiers	5 541	29	15	5
Pamproux	1 747	19	5	3
Périgné	1 006	15	3	3
la Peyratte	1 171	15	3	3
Le Pin	1 052	15	3	3
Plaine et Vallées	2 405	23	7	4
Pompaire	2 001	19	5	3
Prahecq	2 179	19	5	3
Saint-Amand-sur-Sèvre	1 409	15	3	3
Saint-Aubin-le-Cloud	1 771	19	5	3
Saint-Gelais	2 091	19	5	3
Saint-Hilaire-la-Palud	1 540	19	5	3
Saint-Jean-de-Thouars	1 358	15	3	3
Saint-Léger-de-Montbrun	1 264	15	3	3
Saint-Maixent-l'Ecole	6 982	29	15	5
Saint-Martin-de-Saint-Maixent	1 105	15	3	3
Saint-Martin-de-Sanzay	1 085	15	3	3
Saint-Maxire	1 302	15	3	3
Saint-Pardoux-soutiers	1 876	23	7	4
Saint-Pierre-des-Echaubrognes	1 411	15	3	3
Saint-Rémy	1 100	15	3	3
Saint-Symphorien	1 922	19	5	3
Saint-Varent	2 445	19	5	3
Sainte-Néomaye	1 320	15	3	3
Sainte-Verge	1 395	15	3	3
Saivres	1 461	15	3	3
Sauzé-Vaussais	1 596	19	5	3
Secondigny	1 843	19	5	3
Le Tallud	2 021	19	5	3

ANNEXE 2

Communes de 1 000 à 8 999 habitants

délégués et suppléants

nom de la commune	population municipale	Effectif légal du conseil municipal	Délégués titulaires	suppléants
Thenezay	1 403	15	3	3
Val-du-mignon	1 095	19	5	3
Val-en-Vignes	2 047	23	7	4
Vasles	1 662	19	5	3
Viennay	1 104	15	3	3
Villiers-en-Plaine	1 774	19	5	3
Vouillé	3 292	23	7	4
Voulmentin	1 110	15	3	3
TOTAL			**546**	**314**

ANNEXE 3

Communes de 9 000 à 30 799 habitants

délégués de droit et suppléants

nom de la commune	population municipale	Effectif légal du conseil municipal	Délégués titulaires	Suppléants
Bressuire	19 519	33	33	9
Parthenay	10 267	33	33	9
Thouars	13 990	35	35	9
TOTAL			101	27

ANNEXE 4

Communes de 30 800 habitants et plus

délégués de droit, délégués supplémentaires et suppléants

nom de la commune	population municipale	Effectif légal du conseil municipal	Délégués titulaires	délégués Titulaires supplémentaires	Suppléants
NIORT	58 707	45	45	35	18